



20
26
AGENDA

Pays de
Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito



L'ensemble des élus du Pays de Sommières et moi-même avons le plaisir de vous offrir cette troisième édition de l'agenda de poche 2026.

Devenu un rendez-vous attendu par les habitants comme par les entreprises de notre territoire, cet agenda est entièrement financé par le soutien fidèle des annonceurs, commerçants, artisans et entreprises locales, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.

Nous adressons également nos sincères remerciements à AF Communication pour le suivi attentif du projet et la qualité du travail accompli.

Au fil de ces pages, vous retrouverez des informations utiles sur les services communautaires et sur les 18 communes qui composent le Pays de Sommières.

Conservez-le précieusement : il vous accompagnera tout au long de l'année 2026.



Pierre Martinez
Président de la
Communauté de
communes du Pays de
Sommières
Maire de Sommières



Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un peu d'histoire

C'est en 1992 que naît l'intercommunalité, dans le sillage de la loi sur l'administration territoriale de la république (loi ATR, dite aussi loi « Joxe »), et elle fait alors figure de pionnière, à l'échelle départementale et régionale, tant l'intercommunalité était à l'époque peu développée.

La CCPS regroupe alors 6 communes (Aspères, Congénies, Lecques, Montmirat, Montpezat et Sommières). Progressivement 10 autres communes la rejoindront entre 1994 et 2002, puis son périmètre se stabilisera début 2017 à 18 communes pour couvrir un bassin de vie cohérent structuré autour de Sommières et Calvisson.

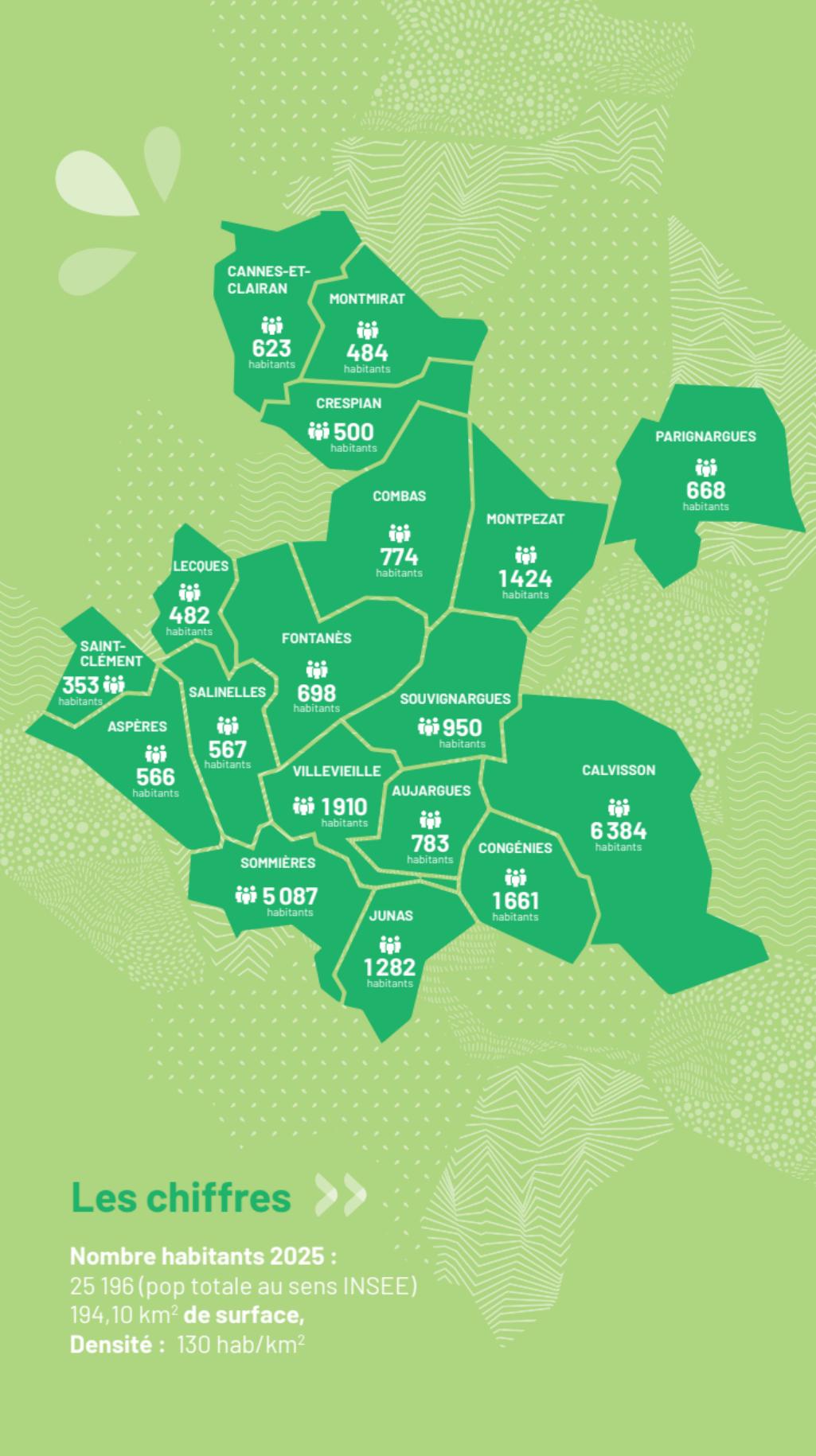
Intro

Rapidement après sa création, l'ADN de la communauté de commune est fortement marqué par les services aux personnes et aux familles. Au-delà des deux compétences obligatoires (développement économique et aménagement du territoire), elle exerce en effet dès **1994**, les compétences liées à la création et l'entretien des bâtiments scolaires préélémentaires et élémentaires, l'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que la petite enfance.

Dans les années 2000, elle prend la compétence du service public de gestion et d'élimination des déchets ménagers, concomitamment à la dissolution du SIVOM qui en avait la charge.

Progressivement, son rôle dans les services aux personnes et aux familles, et plus globalement en matière d'attractivité résidentielle va s'amplifier, en parallèle de son action en matière de développement économique. Ainsi, elle deviendra compétente en matière de lecture publique et de gestion des écoles de musique en **2002**, puis de fonctionnement du service des écoles en **2006**.





Les chiffres >>

Nombre habitants 2025 :
25 196 (pop totale au sens INSEE)
194,10 km² de surface,
Densité : 130 hab/km²

La décennie suivante voit la CCPS élargir son intervention aux politiques de l'habitat et du logement : en 2012, elle prend cette compétence qui se traduit à travers l'élaboration d'un programme local de l'habitat et d'un observatoire dédié.

La Communauté de communes du Pays de Sommières est un Établissement de Coopération intercommunale (EPCI). Elle exerce des compétences obligatoires fixées par la loi, des compétences optionnelles et des compétences facultatives confiées par les 18 communes, dans le cadre d'un « Projet de Territoire ».

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÈNE, EN CONCERTATION AVEC LES COMMUNES :

- » L'exercice de certaines de leurs compétences en commun
- » La construction et la gestion des équipements ou services publics
- » L'élaboration des projets de développement économique, d'urbanisme, groupement scolaire à l'échelle du territoire

» Les compétences principales

- L'aménagement du territoire et les mobilités
- Le développement économique, l'Emploi/Insertion
- Le tourisme et le patrimoine
- Les affaires scolaires et périscolaires
- La collecte et valorisation des déchets
- La petite enfance et l'enfance jeunesse
- La culture
- La transition énergétique et le développement durable
- L'urbanisme
- L'assainissement non collectif



Pierre MARTINEZ

Président de la
Communauté de
communes du Pays
de Sommières
Maire de Sommières



Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune en respectant la parité. Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune, ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. C'est le Président qui exécute les décisions prises en conseil communautaire.

MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Cécile MARQUIER

Première Vice-Présidente,
déléguée à l'aménagement
du territoire : SCOT,
habitat, déplacements /
mobilités, équité entre les
communes
Maire de Villevieille



Véronique MARTIN

Vice-Présidente, déléguée
au développement
économique, emploi,
tourisme et patrimoine
Maire-adjointe de
Calvisson



Alain THÉROND

Vice-Président,
délégué aux finances
Maire de Fontanès



Marc LARROQUE

Vice-Président, délégué
aux affaires scolaires et
périscolaires
Maire de Salinelles



André SAUZEDE

Vice-Président,
délégué à l'application
du droit des sols
Maire de Calvisson



Bernard CHLUDA

Vice-Président, délégué
à la petite enfance et
enfance jeunesse
Maire d'Aujargues



Alex DUMAS

Vice-Président, délégué
à la collecte et à la
valorisation des déchets
ménagers
Adjoint au maire de
Calvisson



Ombeline

MERCEREAU
Vice-Présidente,
déléguée aux travaux
Adjointe au maire de
Sommières



Fabienne DHUISME

Vice-Présidente,
déléguée à la culture, à la
transition énergétique et
au développement durable
Maire de Congénies



Les élus <<

de la Communauté de communes du Pays de Sommières

Catherine LECERF
Vice-Présidente, déléguée
au cycle de l'eau : GEMAPI,
eau / assainissement et
SPANC
Maire de Souvignargues

**Jean-Michel
TEULADE**
Maire d'Aspères

Sandrine SERRET
Maire de Cannes
et Clairan

Michel DEBOUVERIE
Maire de Combas

Alain TROCHARD
Maire de Crespihan

Marie-Josée PELLET
Maire de Junas

Bernadette POHER
Maire de Lecques

François GRANIER
Maire de Montmirat

**Jean-Michel
ANDRIUZZI**
Maire de Montpezat

Ivan COUDERC
Maire de Parignargues

Sylvain RENNER
Maire de Saint-Clément



MEMBRES TITULAIRES

Jean-Claude MERCIER Membre Titulaire Calvisson —	Christiane EXBRAYAT Membre Titulaire Calvisson —	Laurence COURT Membre Titulaire Calvisson —
Alain HERAUD Membre Titulaire Calvisson —	Béatrice LECCIA Membre Titulaire Calvisson —	Jean-Christophe MORANDINI Membre Titulaire Calvisson —
Loïc LEPHAY Membre Titulaire Congénies —	Carole NARDINI Membre Titulaire Montpezat —	Sandrine GUY Membre Titulaire Sommières —
Patrick CAMPABADAL Membre Titulaire Sommières —	Fabrice LACAN Membre Titulaire Sommières —	Josette COMPAN-PASQUET Membre Titulaire Sommières —
Jean-Pierre BONDOR Membre Titulaire Sommières —	Sylvie ROYO Membre Titulaire Sommières —	Patrick BLONDELLE Membre Titulaire Villeveyelle —

Les élus



SUPPLÉANTS



Jean-Louis
NICOLAS
Aspères

Emmanuelle
LE HINGRAT
Aujargues

Richard
GERET
Cannes et Clairan

Olivier
BRISSAC
Combas

Didier
BROS
Crespians

Gilles
ROUMAJON
Fontanès

Eric
NEGRE
Junas

Alain
DARTHENUCQ
Lecques

Sylvie
FEUILLADE
Montmirat

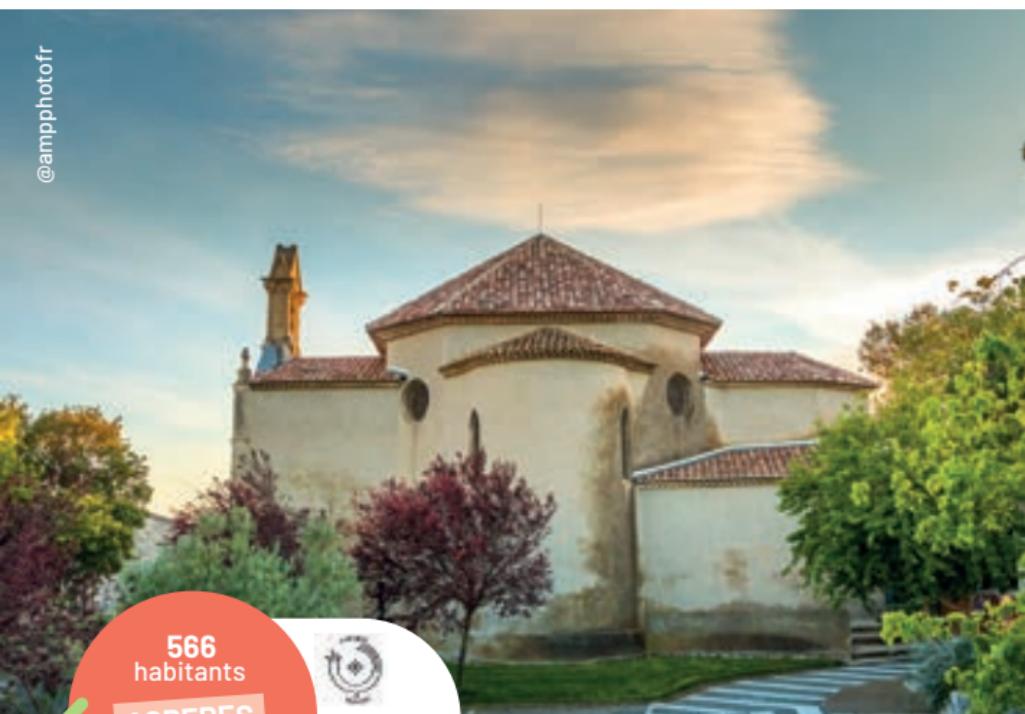
Jacques
MARIGNAN
Parignargues

Sylvain
LALIGANT
Saint-Clément

Line
GAL
Salinelles

Jérôme
LECONTE
Souvignargues





566
habitants

ASPERES



Jean-Michel TEULADE 04.66.80.07.56 - mairie-asperes@wanadoo.fr



783
habitants

AUJARGUES

AUJARGUES

Bernard CHLUDA 04.66.80.02.12 - mairie@aujargues.fr



6 384
habitants

CALVISSON



André SAUZEDA 04.66.01.20.03 - mairie@calvisson.com



623
habitants

CANNES-ET-CLAIRAN



Sandrine SERRET 04.66.77.81.74 - mairie-cannesclairan@orange.fr



**774
habitants**
COMBAS



Michel DEBOUVERIE 04.66.77.80.28 - combas.gard@orange.fr



**1 661
habitants**
CONGÉNIES



Fabienne DHUISME 04.66.80.70.87 - mairie@congenies.fr

nos communes

@ampphotofr



Alain TROCHARD 04.66.77.68.51 - mairiedecrespian@gmail.com



Alain THEROND 04.66.80.13.27 - contact@fontanes30.fr



**1282
habitants**



JUNAS
Marie-José PELLET 04.66.80.05.05 - mairie@junas.fr



**482
habitants**



LECQUES
Bernadette POHER 04.66.80.11.83 - mairie30@lecques.fr

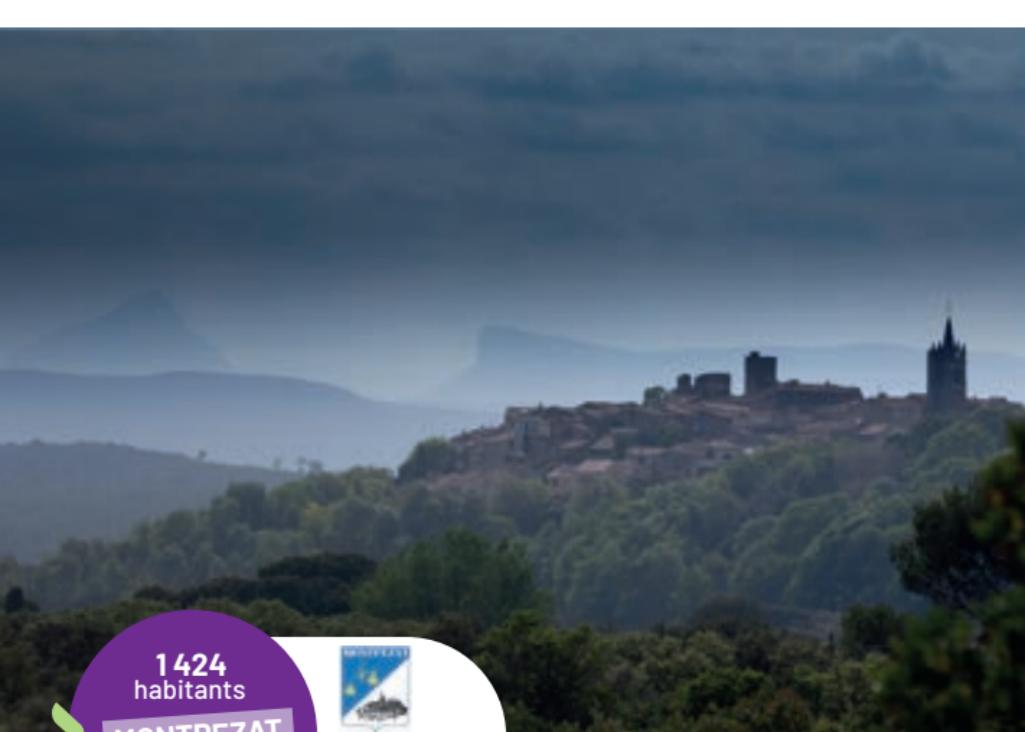


nos communes

@ampphotofr



François GRANIER 04.66.80.04.17 - mairie-montmirat@wanadoo.fr



Jean-Michel ANDRIUZZI 04.66.81.10.66 - accueil.mairie@montpezat30.fr



668
habitants

PARIGNARGUES



Ivan COUDERC 04.66.81.13.50 - mairie@parignargues.fr

@ampphotofr



353
habitants

SAINT-CLEMENT



Sylvain RENNER 04.66.80.11.23 - commune-de-saintclement@wanadoo.fr



nos communes

@ampphotofr



**567
habitants**

SALINELLES



Marc LARROQUE 04.66.80.33.26 - commune30@salinelles.fr

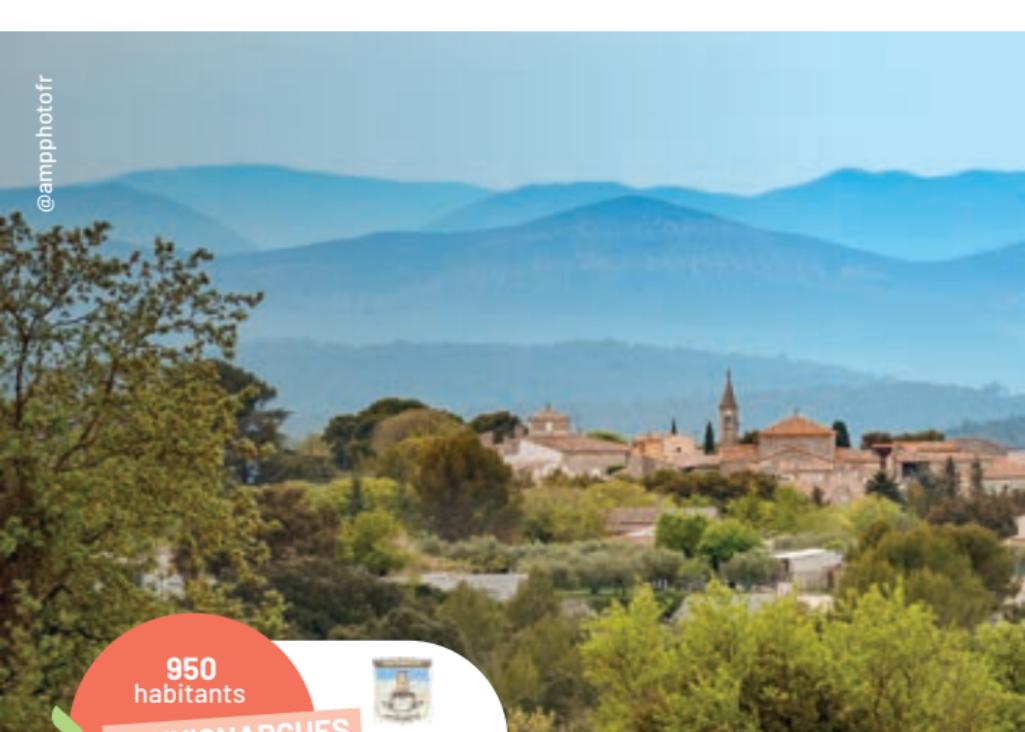


**5 087
habitants**

SOMMIÈRES



Pierre MARTINEZ 04.66.80.88.00 - mairie@sommieres.fr



950
habitants



SOUVIGNARGUES

Catherine LECERF 04.66.80.01.57 - contact@mairie-souvignargues.fr



1910
habitants



VILLEVIEILLE

Cécile MARQUIER 04.66.80.03.24 - mairie@villevieille30.fr

Numéros utiles



STANDARD

➤ **ZA de l'Arnède (BÂT I)**
21, rue de la Socomi
30250 SOMMIÈRES
04 66 77 70 39

➤ **Urbanisme**
📞 04 66 77 97 31

➤ **SPANC**
📞 04 66 77 09 73

➤ **Affaires Scolaires et Périscolaires**
📞 04 66 77 09 77
📞 04 66 77 97 32

➤ **Ecole de Musique Intercommunale**
📞 04 66 80 30 42

➤ **Relais Emploi du Pays de Sommières**
📞 04 66 35 91 71

➤ **Office de Tourisme Intercommunal**
📞 04 66 80 99 30

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

➤ **Service petite enfance - enfance et jeunesse**
📞 04 66 80 87 85

➤ **Crèche « Gribouille »**
CALVISSON
📞 04 66 63 00 98

➤ **Crèche « L'Enfantine »**

SOMMIÈRES
📞 04 66 80 44 21

➤ **Halte Garderie Itinérante « Titou l'escargot »**
📞 06 89 77 28 68

➤ **Crèche Associative « Les Bébisous »**
VILLEVIEILLE
📞 04 66 77 71 17

➤ **Lieu d'Accueil Enfants Parents « La maison des Kangourous »**
SOMMIÈRES
📞 04 66 80 87 85

➤ **Relais Petite Enfance « La courte Echelle »**
(Assistants-es maternels-les)
📞 04 66 63 18 76

Association
des Francas du Gard
📞 04 66 80 31 25
Centres de loisirs
Sommières, Montpezat et Villevieille
Espaces jeunes
Sommières et Congénies
Ludothèque
Sommières et Congénies

➤ **Association Familles Rurales de Calvisson (AFR)**
📞 09 67 08 40 69
Centres de loisirs Calvisson
Espaces jeunes Calvisson

➤ **Radio Sommières**
📞 04 66 80 57 45

Numéros utiles

DÉCHETS



📍 ZA de l'Arnède (BÂT II)
55, rue des Épaulettes
30250 SOMMIÈRES

➤ **Collecte et valorisation des déchets**

📞 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr

➤ **Déchetterie Cante Perdrix**

Route de Saint-Étienne-d'Escattes
CALVISSON

➤ **Déchetterie Corata**

ZA Corata
SOMMIÈRES

➤ **Déchetterie Clapisse**

Route d'Aujargues
VILLEVIEILLE

➤ Horaires

D'HIVER ET D'ÉTÉ (DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT)

DÉCHETTERIE <<<

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Sommières

	MATIN	Fermé	9h/12h	9h/12h	Fermé	9h/12h	9h/12h
--	-------	-------	--------	--------	-------	--------	--------

Zone Corata

APRÈS-MIDI	14h/17h						
------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Horaires d'été

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT / 7h à 13h / fermé les après-midi, dimanche et jours fériés

Calvisson Rte de St Etienne d'Escattes

MATIN	9h/12h	Fermé	9h/12h	9h/12h	Fermé	9h/12h	9h/12h
-------	--------	-------	--------	--------	-------	--------	--------

APRÈS-MIDI	14h/17h						
------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Horaires d'été

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT / 7h à 13h / fermé les après-midi, dimanche et jours fériés

Villevieille

MATIN	9h/12h						
-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Route d'Aujargues

APRÈS-MIDI	14h/17h						
------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Horaires d'été

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT / 7h à 13h / fermé les après-midi, dimanche et jours fériés

Calade



CENTRES SOCIOCULTURELS EN PAYS DE SOMMIÈRES

📍 1 rue Poterie
30250 Sommières
04 66 93 20 20

📍 6 bis avenue du 11 Novembre
30420 Calvisson
04 66 22 16 35

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Fermé le mardi après-midi

Accueil

Accueil information
orientation
Démarches administratives
France Services
Point Conseil Budget
Utilisation des services
en ligne
Ordinateurs en libre accès,
téléphone public

Loisirs créatifs et échanges
culinaires
Sorties culturelles
et sportives

Emploi

Accompagnement individuel
Ateliers collectifs
Chantier d'insertion
Recyclerie
Epicerie solidaire
Prêt de véhicules
PTCE* Remendaires
*Pôle Territorial de Coopération
Économique

Enfance / Jeunesse

Accompagnement
à la scolarité
Accompagnement
aux projets jeunes
Point Infos Jeunes

Familles

Soutien à la parentalité /
Ateliers et sorties
Bourses aux vêtements

Bien-être

Engagement bénévole
Initiation à l'informatique
Ateliers langue française

NOUVEAUTÉ 2026

«Calade en vadrouille»
se déplace dans chaque
commune deux jours par
semaine. En savoir plus
sur www.calade.org

Notes



Notes



Notes

